

1995

praine

- **Asie**



1995

dossier Afrique-Asie

Avant-propos p. 3
Michel Gaud

Deux pays pétroliers : l'Indonésie et le Nigeria p. 5
Gérald Collange

Côte-d'Ivoire et Thaïlande p. 18 *ONG*
Luc Mogenet et Jean-Christophe Simon

Le rêve de Maurice : devenir "dragon" p. 29
Jean-Pierre Barbier

Le Japon, Taiwan et l'Afrique du Sud p. 42
Marc Alcard de Saint-Paul

La Corée du Sud et l'Afrique p. 59
Sang-Hoon Rhee

Les recherches africanistes en Chine p. 72
Wen Yunchao et Cai Zongxia

Tontines africaines et tontines asiatiques p. 75
Michel Lelart

Régionalisation en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est p. 87
Phillippe Hugon

Bibliographie p. 106
Geneviève Verdelhan-Cayre

Afrique
contemporaine
N° 176
4^e trimestre 1995

sommaire

1

Afrique
contemporaine
N° 176
4^e trimestre 1995

sommaire

2

chronologie

16 juin - 15 septembre 1995

p. 111

rétro-chrono

p. 128

écrits sur l'Afrique

Ouvrages et monographies

per pays

per thèmes

p. 131

p. 143

Livres reçus

p. 152

Côte-d'Ivoire et Thaïlande

Luc Mogenet et Jean-Christophe Simon*

Au début des années soixante, la Côte-d'Ivoire et la Thaïlande apparaissent sur certains points comme des pays comparables, tant par le revenu par habitant que par la structure de leur économie. Leurs progrès réguliers, leurs ressources, leur stabilité politique les désignent comme de bons élèves du développement. Au cours de la décennie suivante, on a cru à un « miracle ivoirien », alors que la Thaïlande semblait marginalisée et menacée par les crises politiques. Les années quatre-vingt-dix ont montré au contraire le pays africain appauvri, se débattant au sein d'une crise dont on voit mal l'issue et le royaume oriental se transformer à vive allure, prenant une place dans le commerce international des produits manufacturés aux côtés des nouveaux pays industriels et autres « dragons asiatiques ».

Deux pays tropicaux

Des conditions naturelles comparables...

Le royaume de Thaïlande et la République de Côte-d'Ivoire (RCI) sont deux pays de taille moyenne : la superficie de la Thaïlande est de 514 000 km² et celle de la Côte-d'Ivoire de 322 000 km². Ils sont tous deux situés sous les mêmes latitudes : entre le dixième et le vingtième parallèle pour la Thaïlande et entre le cinquième et le quinzième pour la RCI. Les deux pays, de forme assez massive, sont largement ouverts sur la mer, avec un avantage pour la Thaïlande qui, avec son « appendice » méridional que constitue l'isthme de Kra, dispose d'une plus longue façade maritime. Ces atouts sont exploités pour la pêche et le commerce.

Si le climat est tropical humide dans les deux cas (forte pluviométrie, alternance d'une saison sèche et d'une saison humide), celui de la Thaïlande est régi par la mousson asiatique alors que celui de la RCI obéit au régime spécifique des pays du golfe de Guinée (saisons moins différenciées). Le Nord y subit déjà des influences sahéliennes.

* Economistes.

Le relief de la Thaïlande s'organise autour de la vallée du fleuve Ménam Chaopraya, dont le cours inférieur marque la plaine centrale, vaste delta bien arrosé. A l'ouest et au nord (frontière avec la Birmanie ou Myanmar), le relief s'élève progressivement à la périphérie pour former de moyennes montagnes. Au nord-est, c'est le puissant fleuve Mekong qui forme principalement la frontière entre la Thaïlande et le Laos ; cette région est constituée d'un vaste plateau, le plateau de Korat. Enfin, le Sud est constitué d'une chaîne de montagnes nord-sud, de zones de collines et de plaines côtières, faisant suite à l'isthme de Kra, étroit et accidenté. Le Sud-Est communique avec le Cambodge par un seuil qui sépare le bassin de la Ménam de celui du Mekong. La Thaïlande n'a pas de frontière commune avec la Chine et le Vietnam.

Le relief ivoirien est moins structuré. Il s'élève progressivement du sud au nord en passant d'une plaine côtière à des plateaux dont l'altitude est de l'ordre de 500 à 600 mètres, avec quelques reliefs dont le point culminant (plus de 1 500 mètres) est situé dans le massif du Nimba (frontière guinéenne, au nord-ouest). Le réseau hydrographique est bien développé autour de trois fleuves principaux : Sassandra, Bandama et Comoé. Il n'y a pas d'obstacle naturel important entre la RCI et ses voisins : Liberia, Guinée (Conakry), Mali, Burkina Faso et Ghana.

Au total, les conditions écologiques des deux pays sont assez comparables et permettent des productions agricoles semblables. De manière notable la riziculture du Siam est peu intensive et les zones de double récolte de riz sont très minoritaires, même en plaine centrale. Aucun des deux pays ne dispose de ressources minières vraiment importantes, mais l'un comme l'autre possèdent des gisements limités d'hydrocarbures (pétrole et gaz), mis en exploitation depuis une quinzaine d'années.

... mais des histoires et des peuplements dissemblables

La Thaïlande a une longue histoire, au carrefour des grandes civilisations chinoise et indienne, et un peuplement assez homogène. Les Thaïs Siamois de la région centrale, avec les groupes Thaï Neua, Lao Issan, ainsi que ceux d'origine Môn et Khmer, forment l'immense majorité de la population. Les minorités sino-tibétaines, tibéto-birmanes, malaises, ou proto-indochinoises ne dominent que dans quelques cantons périphériques. La communauté d'origine chinoise est majoritaire dans le centre de certaines villes. Cependant, les Chinois, ethniquement proches des Thaïs et sans barrière religieuse avec ces derniers, se mélangent à la population et les mariages inter-ethniques sont nombreux. A l'inverse, les populations musulmanes du Sud sont moins intégrées. De plus la Thaïlande, monarchie constitutionnelle depuis 1932, est un des rares pays tropicaux n'ayant jamais été colonisés, ce qui a fortement marqué son identité nationale, forgée par un système monarchique multidynastique et pluricentenaire. Cela a favorisé l'émergence d'un appareil d'Etat cohérent.

La RCI, Etat de création coloniale devenu indépendant en 1960, est constituée d'une mosaïque d'ethnies. Dans le Sud forestier, les ethnies guinéennes sont majoritaires : Agni, Baoulé, Bété. Dans les savanes du Nord, ce sont les ethnies voltaïques qui dominent : Dioula, Sénoufo. Les immigrants - du Burkina Faso mais aussi du Mali et du Ghana - forment plus du tiers de la population totale. Il existe également des minorités étrangères urbaines, Libanais et Français principalement. La Côte-d'Ivoire, de l'indépendance à 1994, a connu une stabilité politique remarquable, F. Houphouët-Boigny président seul aux destinées de son pays. Si le régime s'est progressivement libéralisé, instituant en fin de période le multipartisme,

la longévité du président a entraîné de nombreuses dérives. Le népotisme, le clientélisme font partie du « système Houphouët », qui n'a su s'adapter ni à la crise ni aux nouveaux enjeux.

L'histoire thaïlandaise, au contraire, a été particulièrement mouvementée, faite de coups d'Etat multiples et de retours à des régimes civils élus : au-delà de l'influence et des pressions régulières des clans militaires, la politique est marquée par les alliances temporaires et des compromis entre les hautes élites, sans que le système parlementaire permette l'émergence de nouveaux acteurs. Cette instabilité politique est en quelque sorte contrebalancée par une continuité dans la politique économique.

Par le volume et la croissance de leur population, les deux pays sont très dissemblables. En 1970, la Thaïlande comptait environ 6,5 fois plus d'habitants (35,7 millions) que la RCI (5,5 millions). En 1993, la Thaïlande n'est que 4,4 fois plus peuplée que la RCI (respectivement 58,8 et 13,4 millions d'habitants). Ces chiffres correspondent à des histoires démographiques différentes. En RCI, à une natalité élevée s'ajoute un solde migratoire important. Si, de 1976 à 1982, on a pu croire à une baisse du taux de croissance, celui-ci a repris depuis et atteint maintenant le taux de 4,1 %, taux supérieur à la moyenne de la période 1970-1991 (3,9 %). La Thaïlande, au contraire, partie dans les années soixante-dix d'un taux moins élevé (3,2 %), a connu une baisse continue de ce taux qui se situe actuellement autour de 1,6 %.

Les divergences entre les deux pays ne se manifestent pas uniquement sur le plan démographique. Les performances économiques et les politiques macroéconomiques connaissent des évolutions contrastées (cf. tableau 1).

Tableau 1. - Evolution du PIB (en dollars courants par habitant)

	1970	1975	1980	1985	1990	1991
Côte-d'Ivoire	270	510	1 180	670	750	690
Thaïlande	210	360	670	800	1 420	1 580
Rapport Côte-d'Ivoire/ Thaïlande (en %)	129	142	176	84	53	44

Source : Banque mondiale, *World Tables*.

Du miracle ivoirien à la crise

Les grandes étapes de la croissance économique

A la veille de l'indépendance, l'économie ivoirienne était pour l'essentiel une économie de traite, tirée par la production et l'exportation de produits primaires et agricoles (cacao, banane, bois...). Deux phénomènes la caractérisaient : d'une part, le faible développement des industries locales, de façon à laisser la place aux exportations en provenance de la métropole et à un certain développement au Sénégal, capitale de l'Afrique occidentale française (AOF), et, d'autre part, l'existence d'une économie de plantation aux mains d'Africains.

Cette économie de plantation, encouragée par l'administration coloniale, s'est accompagnée du repli des planteurs européens. Avec l'abandon du travail forcé, elle a favorisé l'immigration, en provenance notamment de la Haute-Volta (actuellement Burkina Faso). En 1955, la Caisse de stabilisation a été créée, instaurant un soutien aux prix agricoles. L'indépendance (1960) n'a pas apporté de bouleversement, le protocole franco-ivoirien de 1961 pérennisant cette organisation.

Avec la convention de Yaoundé (1964), les relations privilégiées et garanties mutuelles sont revues, dans le cadre de l'intégration française au marché commun. En contrepartie, le gouvernement ivoirien définit une politique de diversification des productions agricoles et d'industrialisation qui devait s'effectuer à l'abri de fortes protections, avec une ouverture maximum aux capitaux et à l'expertise étrangère, et avec une forte implication de l'Etat (contrôle des prix, sociétés d'Etat ou mixtes...).

De 1960 à 1968, le PIB s'accroît en moyenne de 8,6 % par an en francs constants. Cette croissance, relativement équilibrée, résulte de l'augmentation des exportations traditionnelles et d'une diversification industrielle (agro-industries, industries de substitution aux importations). A cet égard, les capitaux industriels sont à 79 % étrangers (dont 66 % français), les 21 % ivoiriens étant principalement publics. Cette croissance soutenue s'effectue dans un contexte de maintien des grands équilibres : excédent de la balance commerciale, équilibre de la balance des paiements, équilibre des finances publiques sans aggravation de la pression fiscale, endettement modéré.

La période 1969-1974 marque un tournant dans l'évolution de l'économie ivoirienne. Le taux de croissance du PIB est en diminution constante et s'établit en moyenne à 5,6 %. Cette « contre-performance » s'explique par le ralentissement de la croissance des cultures d'exportation, avec la diminution notamment de la production de café (encouragée par une politique pénalisante de prix), et la stagnation de celle du bois du fait de la déforestation. Ces évolutions tendanciennes subissent les contrecoups des variations erratiques des prix internationaux. Le secteur industriel continue son développement jusqu'en 1972, mais amorce son déclin ensuite malgré un taux d'investissement accru. Les échanges extérieurs se dégradent, et, en 1973, le solde des paiements courants accuse un déficit de 8,7 % du PIB.

Les finances publiques se dégradent, malgré une hausse de la pression fiscale, qui passe de 19 % en 1969 à 22,6 % en 1973. Les dépenses courantes tout comme celles d'investissement augmentent fortement (le total passant de 22 % à 31 % du PIB) obligeant à un recours croissant à l'emprunt. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette augmentation des dépenses publiques : le développement des infrastructures ; la croissance des effectifs de la fonction publique (notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé) ; l'interventionnisme économique (création de nombreuses sociétés d'Etat, plan sucrier comportant la création de douze complexes...) et social (habitat social subventionné, relèvement des prix aux producteurs, augmentation du SMIG) ; le lancement de grands travaux de prestige, coûteux et sans rentabilité économique (transfert de la capitale à Yamoussoukro).

La période 1975-1980 commence dans l'euphorie ; les cours des matières premières sont au plus haut entre 1976 et 1978 (les recettes de stabilisation passent de 23 milliards de francs CFA en 1975 à 239 en 1977). Cette embellie provoque une augmentation spectaculaire de la demande interne (+ 14,8 % en moyenne de 1975 à 1978), provenant à la fois de fortes augmentations des prix et des salaires et d'une accélération de la dépense publique.

Cependant, la conjoncture se retourne en 1978-1979. Les cours des exportations s'effondrent (la part des exportations dans le PIB passe de 43 % en 1977 à 35 % en 1979), mais les tendances concernant la consommation et l'investissement demeurent. Néanmoins, le taux d'épargne nationale baisse régulièrement : il passe de 14,5 % du PIB en 1975 à 10 % en 1980 (après avoir connu un pic à 25,7 % en 1977) ; il poursuivra sa chute ensuite pour atteindre environ 7 % entre 1981 et 1983. L'inflation s'accroît et détériore la compétitivité de l'économie. Cette double évolution aboutit en fin de période à un approfondissement du déséquilibre de la balance des paiements qui atteint 18 % du PIB en 1980 et au recours croissant au financement extérieur (11,8 % du PIB en 1978). Les déséquilibres structurels qui étaient apparus pendant la période précédente se doublent d'une crise financière.

La crise et les programmes de stabilisation

La période 1981-1994 est caractérisée par la mise en œuvre de plans d'ajustement successifs, insuffisants pour enrayer la crise et, finalement, par la dévaluation de 50 % du franc CFA, en janvier 1994. Les premières mesures visant à remédier aux déséquilibres ont été prises en 1977, mais ce n'est qu'en 1978 qu'un programme financier plus global est adopté. La crise persistant, des pourparlers sont engagés avec le FMI en 1980 et débouchent sur un accord de facilité élargie en 1981, en appui à un programme sur trois ans (1981-1983). La Côte-d'Ivoire négocie ensuite avec le FMI des accords de confirmation successifs pour les années 1984, 1985, 1986 et 1987.

Malgré les résultats mitigés de ces programmes, la Côte-d'Ivoire renoue en 1985 et 1986 avec la croissance, du fait de l'afflux massif de capitaux en provenance de la France et de la Banque mondiale, et surtout de bonnes récoltes et de cours mondiaux favorables. Ces résultats masquent provisoirement la crise qui éclate en 1987.

L'année 1987 est caractérisée par la baisse des cours mondiaux et du dollar. La Côte-d'Ivoire est alors obligée de suspendre le remboursement de sa dette extérieure. Premier exportateur mondial de cacao, la Côte-d'Ivoire croit pouvoir influencer favorablement les cours mondiaux en pratiquant, en 1988, une politique de rétention des ventes. C'est le fiasco et les cours demeurent bas. Une crise de liquidités de l'économie vient s'ajouter aux problèmes antérieurs. Dans cette atmosphère de crise, un nouveau programme drastique est signé avec le FMI en 1989 qui prévoit, entre autres, la baisse des salaires des fonctionnaires et la division par deux des prix d'achat du café et du cacao. Devant les protestations et les troubles civils, ce programme est abandonné. Le président de la République appelle au poste de Premier ministre A.D. Ouattara, gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et ancien haut cadre du FMI. Ce dernier met au point un programme « FMI renforcé » qui prévoit, par des mesures fiscales et des actions limitées sur la dépense publique (abandon de la baisse des salaires), le retour aux équilibres. Un autre programme lui fait suite et s'achève en septembre 1992. Les résultats sont décevants : depuis 1992, l'Etat ivoirien n'est plus en mesure d'assurer ses charges courantes et le service de la dette, les arriérés intérieurs et extérieurs s'accumulent. Depuis septembre 1992, la RCI n'a plus de programme avec le FMI et la Banque mondiale arrêté pratiquement ses décaissements.

En effet, depuis le début des années quatre-vingt-dix, se développe une polémique dont la Côte-d'Ivoire est l'enjeu entre les institutions de Bretton Woods et la France sur la nature et les modalités de l'ajustement. Pour les institutions de Washington, la surévaluation du franc CFA empêche toute réforme de structure et obère la compétitivité des économies de la zone franc. L'ajustement structurel passe nécessairement par un ajustement monétaire préalable. Pour la France, une politique de désinflation compétitive est préférable, même si elle demande une plus grande rigueur, car elle préserve les acquis de la zone franc.

La querelle se clôt courant 1993, lorsqu'il devient évident que les politiques d'ajustement en termes réels ont échoué. Cet échec tient en particulier à la persistance de cours mondiaux déprimés, à l'incapacité des gouvernements africains à gérer les réformes et, sans doute aussi, à l'arrêt des financements en provenance des institutions de Bretton Woods.

Le redressement depuis la dévaluation du franc CFA

La dévaluation de 50 % du franc CFA par rapport au franc français, intervenue le 12 janvier 1994, a certainement signifié pour la Côte-d'Ivoire la fin d'une époque. En

effet, elle est concomitante avec la mort du « vieux », le président Houphouët-Boigny. Au-delà des aspects psychologiques complexes des relations entre un peuple et son « père », d'une part, et avec son ancien pays colonisateur, d'autre part, il est maintenant possible, dix-huit mois après, d'envisager les perspectives ouvertes par le réajustement monétaire.

Les objectifs assignés à la dévaluation ont été globalement atteints en 1994 :

- les taux de croissance de l'économie se sont redressés (+ 1,7 % pour le PIB, + 22,7 % pour l'investissement) ;
- les hausses des prix (+ 32 % en glissement) et des salaires (+ 15 %) ont été contenues ;
- le commerce extérieur est rééquilibré ; la baisse des importations de 7,5 % et la croissance des exportations de 4,6 % ont dégagé un excédent commercial de 751 milliards de francs CFA ;
- les finances publiques sont partiellement assainies, dégageant un solde primaire positif malgré une réduction sensible des arriérés intérieurs.

Cependant, si les allègements de la dette publique bilatérale ont permis de limiter le problème, il n'en est pas de même de la dette multilatérale et de la dette privée. Les décaissements massifs des bailleurs de fonds multilatéraux (FMI, BIRD) et bilatéraux ont masqué le problème non résolu de la dette extérieure.

L'année 1994 fut exceptionnelle avec la remontée des cours des principales productions exportées par la RCI (cacao, café, coton, caoutchouc...), mais ces cours ont recommencé à fléchir en 1995. Face à ces conditions précaires, il est, plus que jamais, nécessaire de poursuivre vigoureusement une politique de réformes car toute dérive remettrait la RCI sur la voie du déclin. L'ajustement structurel devrait accompagner la croissance, et les politiques publiques pourraient alors encourager les diversifications et les initiatives.

La croissance thaïlandaise : diversifications et ajustements

Les performances de la Thaïlande invitent à s'interroger sur le processus qui les a rendues possibles, et en particulier sur les phénomènes de restructuration et de diversification progressive des activités économiques, accompagnant une ouverture rapide et une forte progression des exportations. Les autres éléments explicatifs de cette croissance sont à chercher dans le choix des outils de politique économique, et les relations entre l'Etat et les agents moteurs de ces évolutions.

Au cours des trois dernières décennies, le pays s'est distingué par une croissance régulière, particulièrement soutenue dans le secteur manufacturier. Cette croissance n'a guère été remise en cause par les crises d'ajustement - en particulier celle résultant du deuxième choc pétrolier en 1979 - car les ressorts de l'activité économique ont permis un redémarrage fondé sur une diversification des activités industrielles et l'apparition de nouveaux courants d'exportation.

Tableau 2. - Thaïlande : principaux indicateurs de production (en %)

	1970	1975	1980	1985	1993
Part dans le PIB :					
- agriculture	27	25	21	20	12
- secteur manufacturier	16	20	22	21	28

Source : Comptes nationaux, Banque de Thaïlande.

Le « modèle thaïlandais » : la diversité des richesses

Le processus de développement a tiré parti de la diversité des richesses nationales. La croissance régulière a d'abord pu s'appuyer sur une progression de l'agriculture, qui, fondée sur des systèmes extensifs, est restée au premier rang de l'activité nationale jusqu'en 1978, sa contribution à la croissance étant encore soutenue au cours des années 1981-1985. Le nombre des agriculteurs et la multiplicité des systèmes de production font sa force, qui n'est servie ni par l'intensification des cultures (faiblesse de la part des terres irriguées et des utilisations d'engrais), ni par un encadrement technique performant (lourdeurs administratives et relative faiblesse des coopératives et groupements) sauf en cas d'intervention des firmes agro-alimentaires. La force de l'agriculture tient aussi à la combinaison de productions à grande échelle (riz, sucre, maïs, oléagineux...) et d'activités de créneau (fruits en conserve, volailles) ainsi qu'au renouvellement des gammes de production (progression de l'hévéa, mais aussi de l'aquaculture, des fleurs et des légumes...).

L'expansion industrielle fut tardive et progressive. Dès les années soixante, le secteur manufacturier amorçait son décollage, mais le foisonnement industriel s'affirme dans les années soixante-dix. Outre les industries axées sur le marché intérieur, relativement étroit, il comportait deux secteurs dynamiques largement exportateurs, le textile-habillement et l'agro-alimentaire. Cependant une véritable explosion du secteur manufacturier se produisit à partir du milieu des années quatre-vingt avec l'élargissement des marchés d'exportation, le gonflement de la consommation intérieure, la valorisation des dérivés du gaz naturel et l'accueil des vagues de délocalisations en provenance du Japon, des nouveaux pays industriels d'Asie de l'Est, et dans une moindre mesure d'Europe et d'Amérique du Nord.

Cette croissance fut largement extensive, c'est-à-dire fondée sur des augmentations de capacités industrielles, la mobilisation d'une main-d'œuvre plus nombreuse, et l'augmentation des surfaces mises en culture (cela jusqu'au milieu des années quatre-vingt). L'abondance des facteurs peut expliquer que les rendements moyens n'aient guère augmenté dans l'agriculture pendant les années soixante – soixante-dix. Dans l'industrie, depuis une dizaine d'années, la diversification des secteurs et des productions s'est accompagnée d'une forte augmentation de la valeur ajoutée par actif.

Les secteurs du commerce et des services illustrent également le dynamisme national et les limites actuelles de la recherche de productivité. Chaînes de distribution, sociétés de négoce international, établissements financiers et bancaires, activités hôtelières et touristiques contribuent à la moitié de la valeur ajoutée nationale – ce qui fait dire à certains que la Thaïlande est déjà une économie de services. Ce sont de grands pourvoyeurs de devises (les recettes touristiques arrivent en tête), ils apportent un soutien indispensable aux exportateurs et entrepreneurs et mobilisent en outre une main-d'œuvre très abondante – situation qui risque d'être remise en cause par des exigences croissantes de rémunérations pour des salariés de plus en plus ancrés dans le mode de vie urbain.

La diversification de l'économie s'est fondée sur une ouverture commerciale progressive – les producteurs pouvant jouer à la fois sur les exportations et sur un marché intérieur substantiel ainsi que sur les ventes invisibles de proximité dans les pays voisins – et elle se reflète dans le changement de structure des exportations. En revanche, les grands courants d'échange n'ont guère été réorientés : Amérique du Nord, Europe et Japon reçoivent l'essentiel des produits de Thaïlande. Cependant les exportateurs ont su adapter leurs ventes en fonction des restrictions (quotas textiles conduisant à accentuer les ventes au Japon et au Proche-Orient) ou des opportunités nouvelles (Indochine, pays à déficit alimentaire...).

La structure des exportations s'est modifiée en profondeur. Les produits primaires dominaient les exportations jusqu'au milieu des années quatre-vingt, et la Thaïlande est devenue un exportateur important de produits agricoles, rivalisant avec des pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine pour des productions comme l'huile de palme, le caoutchouc, les fruits en conserve, la viande de volaille, les produits de la mer. Elle se place aussi dans le peloton de tête des exportateurs de riz aux côtés des Etats-Unis. Les produits du secteur manufacturier ont acquis à présent une place prépondérante. Cela est dû certes aux performances des activités textiles, de la transformation des produits agricoles et de la pêche, mais également à l'expansion récente des ventes de circuits intégrés, de produits électroniques, de joaillerie, de produits en plastique et de jouets.

Les stratégies publiques

Au cours des années soixante – soixante-dix, la Thaïlande se trouve en première ligne de la guerre des blocs Est-Ouest en Asie. Base du camp américain, elle bénéficie de sources de financement, d'accès aux marchés, mais se trouve aussi la cible de déstabilisations internes, pour partie attisées par la Chine. Cette insécurité marque les politiques publiques jusqu'à la fin des années soixante-dix : priorités aux constructions d'infrastructure, volonté d'éducation nationale et d'intégration des minorités, budget militaire et répression des mouvements d'expression populaire. L'Etat se révèle à la fois encadreur du développement et administrateur de l'économie, en même temps tatillon et laxiste. Ainsi il maintient une approche de comptable pointilleux (pour l'administration publique, le budget et les recettes douanières...) mais néglige les réformes fiscales, celles des entreprises publiques et les incitations aux exportateurs.

La politique de développement consiste alors principalement à mettre en place les infrastructures de transport et d'encadrement administratif pour assurer la cohésion de la nation et à favoriser les activités fondamentales de l'économie : essentiellement les productions agricoles qui garantissent l'excédent commercial, et quelques activités manufacturières, principalement axées sur le marché intérieur protégé.

Les années quatre-vingt – quatre-vingt-dix sont marquées par l'adaptation aux contraintes et les perspectives d'une nouvelle intégration internationale. L'ajustement macroéconomique du début des années quatre-vingt (double dévaluation, programme d'ajustement structurel) témoigne de difficultés communes à de nombreux pays en voie de développement à l'époque : problèmes de financement, crises des exportations traditionnelles, dégradation des termes de l'échange. Mais il faut retenir la spécificité du contexte de sortie de crise. L'ajustement fut facilité par des politiques restrictives adoptées à temps mais surtout par la reprise de la croissance tirée par les exportations et le nouveau contexte de compétitivité asiatique.

C'est donc une période unique dans l'histoire économique thaïlandaise : première dévaluation compétitive et ajustement partiel consacrant la capacité étatique de gestion des crises (en particulier pour la maîtrise de l'inflation en dessous de la « barre officieuse » fatidique de 5 %). Le gouvernement se concentre sur la gestion des éléments fondamentaux macroéconomiques et la reprise permet d'oublier les difficultés et balbutiements de l'ajustement (absence de réforme des entreprises publiques, report de la réforme fiscale...). Cet « ajustement par le haut », selon l'expression de J.-R. Chaponnière (1), classe la Thaïlande parmi les économies dynamiques nouvellement industrialisées d'Asie.

(1) J.-R. Chaponnière et M. Garin, « Thaïlande, l'ajustement par le haut », in *Nouveaux dynamismes industriels*, éd. Olizane, Genève, 1993.

La Thaïlande, fréquemment qualifiée de « cinquième dragon asiatique » pour marquer la similarité par rapport aux expériences d'industrialisation d'Asie de l'Est, présente en fait bien des spécificités tant en ce qui concerne les ressources naturelles abondantes, les facteurs de production, la structure du secteur manufacturier (moins puissant en amont, et moins organisé autour des grands groupes) que le cadre institutionnel du développement marqué par une gestion publique relativement stricte mais moins normative et interventionniste. Par ailleurs, le poids des clans politiques et l'influence de l'armée n'empêchent ni l'expression d'un débat démocratique ni la permanence de l'efficacité des technocrates publics. Mais la corruption des élites et la marginalisation des associations paysannes ou syndicales du secteur privé restent des tares réelles.

Tableau 3. - Thaïlande : ajustement et stabilité monétaire (en %)

	1975	1980	1985	1990	1993
Dette/PIB	15	26	47	31	29
Inflation	5	18	2	5	3

Source : Banque de Thaïlande.

Le début des années quatre-vingt-dix semble marqué par deux phénomènes :

- acceptation de la globalisation commerciale et de l'intégration asiatique accrue. En témoignent les positions de la Thaïlande lors des négociations du GATT et des accords douaniers de l'ASEAN. Dans le même ordre d'idées, l'insertion dans la zone yen se renforce, avec une deuxième vague de délocalisations japonaises au début 1995 ;
- poursuite de la réforme économique, lente déréglementation commerciale et douanière, priorité aux mesures de stabilisation pour conserver la confiance des investisseurs (tant au moment des crises politiques en 1991 et 1992 que lors des surchauffes et tensions inflationnistes).

Des trajectoires divergentes

La Côte-d'Ivoire et la Thaïlande semblent donc avoir suivi des trajectoires économiques divergentes. Jusque vers 1970-1975, la progression des deux pays est globalement similaire. A partir de 1975 et jusqu'en 1980, la RCI amorce son décollage, alors que la Thaïlande connaît des performances honorables, régulières mais plus modestes. Le retournement, révélateur des différences fondamentales, se situe au début des années quatre-vingt : la RCI amorce une chute spectaculaire suivie d'une stagnation erratique. En Thaïlande, la croissance se poursuit puis s'accélère de manière spectaculaire à partir de 1987.

Les deux pays ont certes, à l'origine, des possibilités agricoles comparables mais les dynamiques rurales des dernières décennies sont très dissemblables. La diversification des productions agricoles et la mobilité des actifs ruraux ont servi le développement industriel en Thaïlande, alors qu'en RCI ce phénomène n'a pas joué. Dans ce dernier pays, les villes ont consommé la rente agricole sans l'investir.

Le développement de ces pays s'est fondé sur une base similaire : les potentialités agricoles et agro-industrielles. Mais faute d'une diversification suffisante, la RCI a subi tous les à-coups de l'évolution erratique des marchés internationaux des matières premières. La Thaïlande, quant à elle, a su profiter de cette

base pour construire une économie diversifiée au sein de laquelle l'industrie et les services prennent une part croissante et prépondérante. Les dynamiques d'entrepreneurs s'y sont déployées sur de multiples créneaux - diversité de secteurs de l'industrie et des services, activités spéculatives et rentières également - mais sont dans l'ensemble largement productives et peu ponctionnées par les prélèvements institutionnels officiels ou non... De plus, les initiatives ont largement bénéficié de l'ouverture aux financements et aux techniques provenant tant de partenaires de premier plan (firmes internationales, grandes banques) que d'une myriade d'opportunités en liaison avec les réseaux de la diaspora chinoise, des industriels d'Asie du Sud, de Corée, ou d'Europe...

La RCI s'est installée dans une économie rentière et surprotégée. En schématisant, les travailleurs burkinabès des plantations fabriquaient une rente qui était partiellement consommée par les Ivoiriens urbains et finançait en partie des investissements coûteux et peu rentables. Aucun réel processus cumulatif de développement ne fut engagé.

Si au début, en RCI comme en Thaïlande, l'Etat a eu un rôle moteur pour orienter les stratégies de développement, seul, dans ce dernier pays, il a su réellement évoluer pour accompagner les nouvelles formes de l'activité économique. En laissant jouer les formes diverses d'activité et les forces de la concurrence, en maintenant un consensus pour la croissance accélérée, il a progressivement appris à gérer l'ouverture, à se dégager de certains modes d'intervention (administration économique restrictive, monopoles publics) tout en renforçant sa capacité d'analyse et d'anticipation des phénomènes majeurs - et ce en dépit des affrontements internes entre clans politiques. En RCI, l'amorce de réforme de l'intervention publique est plutôt le sous-produit de l'impératif d'ajustement, et consiste donc pratiquement en une répartition de la rigueur. La politique monétaire et de recours aux financements internationaux - plutôt subie en RCI et négociée en Thaïlande - confirme cette disparité des politiques publiques.

La Côte-d'Ivoire, les yeux longtemps fixés sur la zone franc, n'a comme arrière-pays que les pays en crise de l'Afrique. Sans réel projet régional, les limitations de son espace économique continueront de peser sur sa dynamique de développement et elle ne pourra guère jouer sur le nouveau contexte macroéconomique. La Thaïlande, au contraire, au cœur de la région Asie-Pacifique, a bénéficié récemment de l'ouverture indochinoise, et de la redistribution des avantages compétitifs en Asie de l'Est (hausse du yen, délocalisation des activités industrielles d'Asie de l'Est...) mais elle doit trouver les voies d'un élan maintenu alors que la Chine géante présente des opportunités mais aussi beaucoup de menaces.

Ainsi, malgré la disparité des performances économiques, la RCI et la Thaïlande se trouvent confrontées à des défis majeurs pour les prochaines années : enjeux de transformation sociale, de position économique internationale, mais aussi de bien-être et de qualité de vie et d'environnement. Dans les deux pays, l'expérience de ces dernières années montre que ni le repli politique ni les frilosités économiques ne peuvent fonder des stratégies nationales de long terme.

Quelques références bibliographiques

Giri (J.), « Afrique-Asie : des évolutions divergentes. Pourquoi ? », *Futuribles*, janvier 1993.

Trotignon (J.), « Pourquoi les politiques d'ajustement ont-elles généralement mieux réussi en Asie du Sud-Est qu'en Afrique ? », *Economie et statistique*, n° 264, 1993.

Sur la Thaïlande

Chaponnière (J.-R.), Simon (J.-C.), « Devenir un NPI ; les difficultés du cas thaïlandais », *Revue Tiers Monde*, t. XXIX, n° 115, 1988.

Garin (M.), *Développement et industrialisation en Thaïlande*, thèse de l'Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, 1993.

Guillouët (A.), *Asie du Sud-Est, la péninsule dorée*, CFCE, Paris, 1990.

Krongkaew (M.), *Thailand's Industrialization and its Consequences*, Mac Millan Press, 1995.

Maximin (B.), « L'enjeu de l'investissement direct international en Thaïlande : l'émergence d'un NPI de la seconde génération », *Mondes en développement*, t. 22, n° 86, 1994.

Simon (J.-C.), « De la dévaluation à un nouveau positionnement économique : la Thaïlande 1984-1994 », à paraître dans *Cahiers de l'Ismea*, 1995.

Warr (P.) ed., *The Thai Economy in Transition*, University Press, Cambridge, 1993.

Sur la Côte-d'Ivoire

Pour la période depuis l'indépendance jusqu'en 1986

Durufflé (G.) et alia, *Déséquilibres structurels et programmes d'ajustement en Côte-d'Ivoire*, série évaluations, ministère de la Coopération, Paris, 1986.

Banque mondiale, *The Côte-d'Ivoire in Transition : from Structural Adjustment to Self-Sustained Growth*, Washington D.C., mars 1987.

Sur l'évolution plus récente

Les Etats d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes, ministère de la Coopération, Paris, 1993.

Côte-d'Ivoire, un marché, CFCE, Paris, 1995.

Côte-d'Ivoire : statistiques macroéconomiques, DCGTX, Abidjan, mars 1995.

Ivory Coast, Agricultural Sector Review, Banque mondiale, Washington D.C., septembre 1994.